

DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

MÉDIATHÈQUE L'ALPHA : CONTRAT DE CESSION
DE SPECTACLE « PRÉSENTATION DÉCALÉE »
AVEC L'ASSOCIATION ZONE DE RIXE

DGA Cohésion territoriale et appui aux
communes - L'Alpha et son réseau de
lecture

Numéro : 2022-D-273

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

VU, le code général des collectivités territoriales,

VU, la délibération n°246 du conseil communautaire du 9 décembre 2021 portant délégation
d'attribution du Conseil au président,

VU, l'arrêté de Monsieur le Président subdélégant à Monsieur Gérard DESAPHY en sa
qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées,

DECIDE

Article 1^{er} – Est approuvé le contrat de cession de spectacle passé entre l'association
Zone de Rixe située CSC de la Blaiserie – Rue des Frères Montgolfier, 86000 Poitiers et
GrandAngoulême pour l'Alpha médiathèque.

Article 2 – Le contrat prévoit une représentation du spectacle « Présentation décalée » le
samedi 24 septembre 2022 à l'Alpha.

Article 3 – GrandAngoulême s'engage à verser la somme de 618,80 € nets de taxes.

Article 4 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la
communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la
présente décision.

Angoulême, le **- 3 NOV. 2022**

Pour Le Président,
Le Vice-Président,



Gérard DESAPHY

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **- 3 NOV. 2022**
Publié ou notifié,
Le **- 3 NOV. 2022**